



L'insemination artificiel, adoption

Par **nico790**, le **29/08/2009** à **16:09**

Bonjour,

j'ai actuellement 34 ans, célibataire mon desir d'avoir un enfant dure depuis plus d'un an.
Mon frere et sa concubine accepte de m'aider et comprenne mon desir de devenir pere, par
conséquent cette fille souhaite se faire inseminer artificiellement et porter mon enfant.

Quels sont les pays qui autorisent ce genre de demande?

Merci pour votre réponse.